



CONNAISSEZ

VOS DROITS



VOS DROITS:

Certaines des ressources liées dans ce guide peuvent être uniquement disponibles en espagnol. Nous nous excusons pour tout inconvénient.

Nous sommes ici pour vous soutenir! N'hésitez pas à nous contacter.

 (WhatsApp) (972) 885-8251

 Facebook.com/Info.ImportaMi

www.importami.org

info.importami@rescue.org





CONNAISSEZ

VOS DROITS



Dans ce dossier, nous expliquons les choses les plus importantes que vous devez savoir sur le tribunal de **l'immigration et votre dossier aux États-Unis (É.U.)**. Vous pouvez cliquer sur chaque titre ci-dessous pour voir plus d'informations :

1.



Qui sommes nous

2.



Documents importants dont vous aurez besoin

3.



Comment trouver/rechercher votre date **d'audience d'immigration**

4.



Que faire **si vous déménagez**

5.



Comment trouver un **avocat**

6.



Formes **d'assistance juridique**

7.



Que faire si vous souhaitez retourner dans votre **pays d'origine**

8.



Le jour de votre **date d'audience**

9.



Qu'est-ce **qu'un ordre d'expulsion**

10.



Plan de **sécurité**

11.



Que faire si vous êtes en **danger**

12.



Orientation juridique pour les sponsors

Les informations contenues dans ce document sont uniquement destinées à un usage éducatif. **Il ne s'agit pas d'un avis juridique.** Si vous avez des questions juridiques spécifiques, veuillez parler de votre cas à un avocat.



Cliquez sur **l'ampoule** pour plus d'informations.



Cliquez sur **le ballon de football** pour visionner une vidéo.

1. QUI SOMMES NOUS



Nous sommes le département des services juridiques pour les enfants de l'International Rescue Committee (IRC), qui aide les enfants non accompagnés aux États-Unis à accéder aux services juridiques et aux ressources locales.

L'IRC fait également partie du réseau Vera, qui consiste en un groupe d'organisations de défense des droits des immigrants qui fournissent des services juridiques gratuits aux mineurs comme vous.

2. DOCUMENTS IMPORTANTS DONT VOUS AUREZ BESOIN

Vérification de la libération "Verification of Release" (VOR):

À l'intérieur du colis que vous avez reçu au refuge ou de votre assistant social, il devrait y avoir un morceau de papier appelé « Vérification de libération » (ou POUR). Ce document:



une pièce d'identité, et il y a votre photo sur le côté gauche.



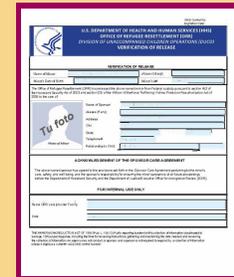
indique que vous pouvez quitter le refuge, vivre avec votre parrain et **poursuivre votre processus d'immigration**.



il ne vous donne PAS la permission de vivre ou de travailler légalement aux États-Unis, et ne vous donne pas non plus de statut juridique. et poursuivez votre processus d'immigration.



Cliquez ici pour un exemple de VOR



Avis de comparution (NTA):

L'avis de comparution (ou NTA) est un document préparé par le ministère de la Sécurité intérieure (ou DHS) qui indique :



les raisons pour lesquelles le gouvernement tente de vous renvoyer dans votre pays d'origine.



vous devez vous présenter aux audiences du tribunal de l'immigration (devant un juge) pour essayer de rester aux États-Unis.



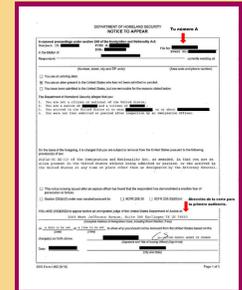
votre numéro A (A#), un numéro à 8 ou 9 chiffres qui vous a été attribué à votre arrivée aux États-Unis pour vous identifier lors de votre processus d'immigration, et



l'heure, la date et l'adresse de votre prochaine date d'audience - cela peut être sujet à changement.

Si vous n'avez pas reçu votre NTA en quittant le refuge ou plus tard par courrier, vous pouvez appeler votre assistant social ou le refuge pour en demander une copie.

Cliquez ici pour voir un exemple NTA



Qu'est-ce qu'un NTA?



3. COMMENT TROUVER / RECHERCHER VOTRE DATE D'AUDIENCE AU TRIBUNAL DE L'IMMIGRATION

Ce n'est pas parce que vous avez **quitté le refuge que vous êtes autorisé à vivre et à travailler légalement aux États-Unis**. Votre cas suivra une procédure judiciaire devant le tribunal de l'immigration par laquelle vous pourrez demander l'autorisation de rester aux États-Unis. Cette autorisation est connue sous le nom de statut juridique. En règle générale, votre NTA indique la date, l'heure et l'adresse du tribunal où vous devez vous rendre et plaider votre cause **devant le juge pour rester aux États-Unis**.

Si vous n'avez pas reçu votre NTA (ou NTA ne dispose pas de cette information):

Vous pouvez vérifier quand et où a lieu votre date d'audience, et il existe 2 options :



Appelez la hotline automatisée EOIR : **(1-800-898-7180)**



Visitez le site Web de l'EOIR : (<https://acis.eoir.justice.gov/en>)

Les instructions sur la façon de remplir peuvent être trouvées ici

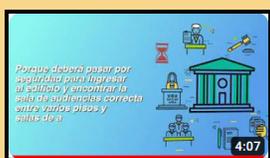
Il est très important que vous vérifiiez **une fois par semaine** si vous avez une audience au tribunal de l'immigration. Ne vous inquiétez pas si votre dossier n'est pas encore apparu, cela prend parfois plusieurs mois.

★ **N'oubliez pas:** vous devez assister à **TOUTES vos audiences**. Si vous manquez une audience au tribunal, le juge de l'immigration peut ordonner votre expulsion, ce qui signifie que vous **devez retourner dans votre pays d'origine**.

Pour en savoir plus sur la procédure devant le tribunal de l'immigration, vous pouvez regarder ces vidéos:



Qu'est-ce qu'une audience préliminaire ?



Processus du tribunal de l'immigration



Comment vérifier l'état de votre dossier

CÓMO REVISAR EL ESTATUS DE TU CASO EN LA CORTE DE INMIGRACIÓN

POR TELÉFONO:

- PASO 1:** Llama al: 1-800-898-7180
- PASO 2:** Marca 2 para español. Marca 1 dos veces más para salir los anuncios
- PASO 3:** Marca tu Número A
- PASO 4:** Marca 1 para confirmar tu Número A
- PASO 5:** Marca 1 para confirmar tu nombre

EN LÍNEA:

- PASO 1:** acis.eoir.justice.gov/es/
- PASO 2:** Pon tu Número A: □□□□□□□□
- PASO 3:** Haz clic en Enviar

QUIERO SABER...

- ¿Cuándo tengo mi audiencia en la corte? → **MARCA 1**
- ¿Dónde está localizada la corte? → **MARCA 2**
- ¿Cuántos días han pasado desde que mande mi aplicación de asilo (reloj de asilo)? → **MARCA 3**
- ¿Qué decisión tomó el juez en mi caso?

ESTAMOS AQUÍ PARA AYUDARTE **ImportaMí**
www.importami.org

4. QUE FAIRE SI VOUS DÉMÉNAGEZ

Si vous déménagez dans un autre logement, **vous devez en informer le tribunal de l'immigration et le procureur** (le Department of Homeland Security, ou DHS). Si vous ne le faites pas, ils ne sauront pas où vous habitez et vous ne recevrez peut-être pas de documents importants par la poste, comme l'avis de votre prochaine date d'audience. **Vous risquez de perdre votre audience au tribunal.**

Changement d'adresse

Le changement d'adresse (ou COA) est également connu sous le nom de formulaire **EOIR-33**. Ce formulaire informe le tribunal et le procureur que vous avez une nouvelle adresse/résidence.

Changement de Lieu

Si vous déménagez et qu'il y a un tribunal de l'immigration plus proche, **vous devez demander au tribunal de transférer votre dossier au tribunal le plus proche de chez vous**. Vous pouvez le faire en remplissant le formulaire "Changement de lieu du tribunal" (ou juridiction), appelé "Changement de lieu" (ou COV).

Si vous avez déménagé, mais que votre tribunal de l'immigration actuel est toujours le plus proche de chez vous, vous n'avez pas besoin de déposer une requête pour demander que votre tribunal soit déplacé.



Comment remplir un changement d'adresse et demander un changement de lieu



Comment changer votre adresse auprès du tribunal et des avocats du gouvernement



Nous vous recommandons de parler à un avocat ou à une organisation pour vous aider à remplir ces formulaires. Si vous avez besoin d'aide pour trouver un avocat ou une organisation, contactez-nous!

5. COMMENT TROUVER UN AVOCAT

Bien qu'il ne soit pas nécessaire d'avoir un avocat pour aller au tribunal, en avoir un est une bonne idée car cela vous **aide à mieux présenter votre cause**. Il est très important que vous trouviez un avocat le plus rapidement possible, **car cela peut prendre des mois pour en trouver un dans certains endroits**.



Que signifie être représenté par un avocat ?



★ **N'oubliez pas:** seuls les **avocats et les représentants accrédités** peuvent vous aider légalement dans votre procès. Vous devez quand même assister à vos audiences, même si vous n'avez pas d'avocat.



Guide: Comment choisir une immigration avocat

! ATTENTION AVEC LES NOTAIRES :

Un notaire n'est PAS un avocat aux États-Unis et ne peut pas légalement vous aider dans votre dossier d'immigration. Si quelqu'un vous dit qu'il est un notaire (ou « notaire public ») qui peut vous offrir une aide ou des conseils juridiques, vous ne devez PAS faire confiance à cette personne ni travailler avec elle.

Travailler avec un notaire ou d'autres personnes non autorisées à donner un avis juridique **peut endommager vos chances d'obtenir un statut légal aux États-Unis**.



Protégez-vous contre les escroqueries des services d'immigration



Permis de travail:

Tout le monde ne peut pas légalement travailler aux États-Unis. Pour ce faire, vous devez avoir un **permis de travail** (également appelé document **d'autorisation d'emploi ou EAD**).

Il est illégal de travailler aux États-Unis sans autorisation. peut affecter votre cas. Un avocat peut vous expliquer vos options et voir si vous êtes admissible à un permis de travail. Même si vous n'avez pas de statut d'immigration, vous avez des droits en tant que travailleur et il existe des groupes qui peuvent vous aider.



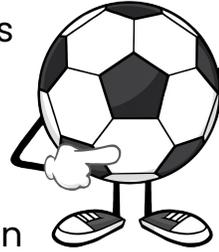
6. FORMES D'ASSISTANCE JURIDIQUE

Il existe plusieurs formes d'assistance juridique (raisons pour lesquelles vous pourriez rester aux États-Unis) que vous devriez connaître. Voici quelques-unes des méthodes les plus courantes. Il est important que vous parliez à un avocat pour voir quelles options juridiques sont les meilleures pour votre cas spécifique.

Asile:

si vous avez peur de retourner dans votre pays parce que **quelqu'un**

vous a fait du mal ou craignez que quelqu'un le fasse vous faire du mal pour une raison particulière (par exemple, votre nationalité, race, religion, opinion politique ou groupe social particulier).



Asile : votre dossier est entre vos mains



Juveniles Immigrés Spéciaux (SIJS):



SIJS



Si vous avez été **victime de maltraitance, d'abandon et/ou de négligence de la part de l'un de vos parents ou des deux, vous pourriez être éligible**. Si vous n'avez jamais rencontré vos parents, vous pourriez éventuellement être admissible.

Visa T:

Si quelqu'un vous a **forcé à travailler ou à faire des choses que vous ne vouliez pas faire aux États-Unis** (ces actes peuvent être travail ou sexuel). Si vous travaillez aux États-Unis, il existe des lois sur le travail des jeunes qui protègent votre droits en tant que travailleur. Selon votre cas, vous pourrez peut-être obtenir des protections juridiques, **mais tu devrais parler à un avocat!**

Qu'est-ce que la traite des êtres humains ?

10 signes que votre employeur vous exploite

★ **N'oubliez pas:** personne ne peut vous forcer à travailler si vous ne le souhaitez pas. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez appeler la ligne d'assistance nationale contre la traite des êtres humains au 1-888-373-7888 ou envoyer "AIDE" par SMS au **233733**. Dans certains cas, vous pouvez recevoir une certification de l'Administration de la sécurité et de la santé au travail (OSHA) et vous pourriez avoir droit à un visa spécial.

En savoir plus sur le processus OSHA

U-Visa:

Si vous **subissez un préjudice ou un crime après votre arrivée aux États-Unis**, vous le signalez et coopérez avec la police à l'enquête.

Pétitions familiales:

Si vous avez des membres de votre famille proche qui ont déjà un **statut légal** aux États-Unis.

7. QUE FAIRE SI VOUS SOUHAITEZ RETOURNER DANS VOTRE PAYS D'ORIGINE

Si vous décidez de retourner dans votre pays, vous devez parler à un avocat pour demander un **départ volontaire**. Si le juge approuve votre départ volontaire, **vous devez quitter les États-Unis à la date que le juge vous indique**. C'est une décision grave avec des conséquences très graves. Si tu changes d'avis et que tu décides plus tard de ne pas partir le pays **(puisque tu ne le fais pas, tu pourrais revenir aux États-Unis pendant 5 à 10 ans** et il pourrait être très difficile d'obtenir statut juridique aux États-Unis à l'avenir).



Guide : Comment obtenir un départ volontaire

8. LE JOUR DE VOTRE DATE D'AUDIENCE

Vous devez vous présenter à votre date d'audience, que vous ayez ou non un avocat. Le processus de recherche d'un avocat prend du temps. Si la date de votre l'audience arrive et vous n'avez toujours pas trouvé quelqu'un pour vous représenter devant le juge, allez quand même au tribunal et dites au juge ces trois choses:

1. **Vous êtes mineur** (si vous avez encore moins de 18 ans)
2. Vous êtes toujours à la **recherche d'un avocat**
3. Vous avez **besoin de plus de temps** pour trouver un avocat

Il est possible que le juge vous accorde plus de temps compte tenu de votre situation et vous convoque à nouveau après quelques mois.

Que faire si le juge n'accorde PAS de délai supplémentaire ?

- Si le juge ne vous donne pas plus de temps pour trouver un avocat, **vous avez le droit d'expliquer au juge pourquoi vous souhaitez rester dans le pays.**
- Pour ce faire, vous pouvez leur parler de (1) ce qu'était votre vie avant de venir aux États-Unis, (2) pourquoi vous avez décidé de venir, (3) pourquoi vous ne voulez pas ou avez peur de retourner chez vous. pays, (3) ce qui pourrait vous arriver si vous revenez, ou (4) comment vous vous sentiriez si cela se produisait.
- Si vous avez peur de retourner dans votre pays d'origine, vous devez expliquer pourquoi au juge et fournir des exemples précis.
- **N'oubliez pas qu'il y aura un interprète dans la salle d'audience** qui traduira ce que vous dites en anglais afin que le juge puisse vous comprendre.

9. QU'EST-CE QU'UN ARRÊTÉ D'EXPULSION ?

Une **ordonnance d'expulsion (ou mesure de renvoi)** est un document par lequel le juge entame le processus d'expulsion des États-Unis. Si vous recevez une commande définitive, cela signifie que :



vous NE POUVEZ PAS rester légalement aux États-Unis,



le gouvernement américain a décidé de vous **renvoyer dans votre pays d'origine,**



vous n'êtes pas autorisé à retourner aux États-Unis dans un délai de **5 à 10 ans,**



si vous retournez illégalement aux États-Unis après avoir été expulsé, cela est considéré comme un **crime**, et



si l'un des membres de votre famille devient citoyen américain et dépose une demande pour que vous reveniez légalement, **vous ne pourrez pas le faire avant 3 à 10 ans.**



Si vous recevez une ordonnance de non-comparution au tribunal, tout n'est pas perdu ! Vous pourrez peut-être faire appel et tenter de rouvrir votre dossier. Vous devez le faire avant que la commande ne soit rendue définitive. **Vous devez parler à un avocat dès que possible pour connaître les options qui s'offrent à vous.**

10. PLAN DE SÉCURITÉ



Informez tous les membres de la maison de vos droits.



Conservez votre numéro A dans un endroit sûr.



Mémorisez le nom/le numéro d'un avocat spécialisé en immigration de confiance.



Ayez toujours sur vous une copie du formulaire de vérification de libération ORR et montrez-la si un agent demande une pièce d'identité.



JAMAIS:

- être en possession de faux documents, de documents appartenant à une autre personne ou de documents provenant de votre pays d'origine,
- mentir à un agent d'immigration, ou
- Signer quoi que ce soit sans d'abord parler à un avocat et comprendre ce que vous signez.

**Guide d'aide
pour vous +
votre famille**



N'oubliez pas que vous avez le **droit d'être traité avec respect et de vivre une vie exempte de violence, d'abus et de mauvais traitements.** Cela signifie que PERSONNE ne doit vous blesser, vous insulter, vous forcer à avoir des relations sexuelles, vous toucher sans votre permission, vous faire des commentaires à caractère sexuel ou vous montrer des photos contenant des images à caractère sexuel. Si cela se produit ou si vous avez une urgence, appelez le 911. Vous pouvez également appeler votre avocat.

Que dois-je faire si un policier m'arrête dans la rue ou frappe à ma porte ?

- Si un agent d'immigration ou un policier vous arrête dans la rue ou dans un lieu public, rappelez-vous que **(1) vous avez le droit de garder le silence**. Vous n'êtes PAS obligé de répondre aux questions de l'agent ni de fournir des informations ; **(2) vous avez le droit de parler avec un avocat** avant de parler avec l'agent d'immigration.
- Si un agent d'immigration frappe à votre porte, vous n'êtes PAS obligé de le laisser entrer, à moins qu'il ne vous montre un ordre de perquisition ou de détention signé par un juge.

11. QUE FAIRE SI VOUS ÊTES EN DANGER



Si vous avez une urgence où **votre vie est en danger**, appelez le **911** afin que les autorités puissent vous aider immédiatement.



Si vous avez besoin d'une **assistance médicale**, vous pouvez appeler le 911 pour demander une **ambulance**.



En cas **d'incendie ou de catastrophe naturelle**, vous pouvez demander de l'aide aux **pompiers ou à la Croix-Rouge**.



Si vous êtes en **crise** et avez besoin de parler à quelqu'un, il existe des lignes d'assistance téléphonique que vous pouvez utiliser pour parler aux conseillers par **téléphone**, SMS ou chat en ligne.

Liste de Lignes d'assistance téléphonique en cas de crise

12. PROGRAMME D'ORIENTATION JURIDIQUE DES SPONSORS (LOPC)

Si votre sponsor a des questions, le Programme d'orientation juridique pour les sponsors (LOPC) propose des informations juridiques gratuites sur :



le processus judiciaire de l'immigration,



comment bénéficier des services sociaux et représentation juridique gratuite,



comment protéger le mineur contre la maltraitance, l'exploitation et la traite des êtres humains.

Cliquez ici pour plus d'informations sur l'orientation

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?

CONTACTEZ-NOUS!

ImportaMi



(972) 885-8251 (WhatsApp)



[facebook.com/Info.ImportaMi](https://www.facebook.com/Info.ImportaMi)



www.importami.org



info.importami@rescue.org